



HAL
open science

Une architecture de situations

Sabine Guth

► **To cite this version:**

Sabine Guth. Une architecture de situations. in ALETTA Luciano, KHÉMIS Marina, MEULNOTTE Ronan, ROCHAS-PORRAZ Ana-Marianela et SAGET Sylviane (dir.), Co-concevoir en architecture. Formes de collaboration et hybridations de savoirs. ENSA Versailles, 2023. Actes de la journée d'étude " Co- concevoir en architecture. Formes de collaboration et hybridations de savoirs " (organisé le 16 octobre 2020), LéaV/ENSA Versailles, pp.86-94, 2023, 978-2-9578793-1-1. hal-04338972

HAL Id: hal-04338972

<https://hal.science/hal-04338972>

Submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LéaV - Laboratoire de l'École nationale supérieure
d'architecture de Versailles**

**Publications du LéaV
Éditions en ligne**

**Actes de la journée d'étude « Co-concevoir en architecture.
Formes de collaboration et hybridations de savoirs »
École nationale supérieure d'architecture de Versailles,
organisée le 16 octobre 2020**

**Sous la direction de Luciano Aletta, Marina Khémis, Ronan Meulnotte,
Ana Marianela Rochas-Porraz et Sylviane Saget**

Une architecture de situations

Sabine Guth

Pour citer cet article

GUTH Sabine, « Une architecture de situations ». In : ALETTA Luciano, KHÉMIS Marina, MEULNOTTE Ronan, ROCHAS-PORRAZ Ana-Marianela et SAGET Sylviane (dir.), *Co-concevoir en architecture. Formes de collaboration et hybridations de savoirs*. ENSA Versailles, 2023. Actes de la journée d'étude « Co-concevoir en architecture. Formes de collaboration et hybridations de savoirs » (organisé le 16 octobre 2020), LéaV/ENSA Versailles, mis en ligne le 21 novembre 2023, p. 86-93.

ISBN : 978-2-9578793-1-1

Une architecture de situations

Sabine Guth

« Situation. Nom féminin (de situer). Du latin *situātiō* (« état des choses »). Manière dont quelque-chose, un lieu est placé par rapport à d'autres choses, d'autres lieux. (...). Ensemble des évènements, des circonstances, des relations concrètes, au milieu desquels se trouve quelqu'un, un groupe...¹ »

L'amorce, ici partagée, d'une exploration de cette notion de « situation » dans le champ de l'architecture (elle-même entendue comme projet de transformation de l'environnement), part d'une hypothèse : concevoir des projets d'architecture comme des situations projectuelles permet d'instaurer les conditions de leur construction collective. En dépassant ou en suspendant les cadres conventionnels d'exercice définis par la commande, la mobilisation des ressorts et des potentialités d'une situation de projet permettent en effet de faire émerger des formes de collaboration qui produisent des savoirs et des transformations spatiales, et dans le même temps ouvrent le projet architectural et urbain en étendant son champ au-delà du bâti. Ce sont les relations plus ou moins visibles entre les choses, les êtres, les lieux, que l'architecte doit alors s'employer à reconnaître, cultiver, construire. Ceci ne peut se faire qu'« avec » et « parmi » d'autres acteurs et actrices d'un territoire, considéré lui-même comme un système vivant interdépendant. Expérimentée empiriquement dans le cadre de ma pratique du projet², cette approche s'est, de fait, retrouvée au cœur de mon enseignement³. Les réflexions et productions issues de cette pédagogie m'ont conduit à leur tour à interroger mon exercice professionnel de l'architecture à l'aune de cette notion de situation, jusqu'à en faire aujourd'hui un sujet d'investigation, dans le cadre d'une recherche questionnant plus largement l'espace du projet⁴.

Situations pédagogiques

Cette notion de situation est déclinée à différents endroits de mon enseignement à l'ENSA Nantes. Dans le studio de projet *La ville des possibles*⁵, les

étudiants de troisième année de licence développent un projet architectural en l'inscrivant dans une pensée territoriale qui entrelace une pluralité d'échelles. Le périmètre y est constitué par une ville. Ce sont les étudiants qui, par groupes, y choisissent une « situation potentielle de projet », dont l'identification repose sur un travail d'enquête et l'énoncé d'enjeux architecturaux pouvant être guidés par un thème ou une question générale (combinaison de densification urbaine et valorisation de la dimension nourricière d'un territoire, par exemple). Aucun programme n'est donné à priori : son invention est relative à chaque situation de projet.

Employer explicitement le terme de « situations projectuelles » plutôt que celui de « sites de projet », offre plusieurs intérêts. Ce choix permet d'abord de s'affranchir des approches fonctionnalistes faisant de l'architecture le produit d'un programme croisé avec un site géographique. Il offre la possibilité de prendre en compte des situations sociétales propres à notre époque et, en particulier, son contexte d'incertitudes et de crises (comment y fonder des stratégies de projet adaptées, et nourrir les réflexions avec l'aide d'autres disciplines ?), de même que les sujets de préoccupation singuliers que pose chaque situation appellent par ailleurs à exclure toute idée de « la bonne solution » à un problème. Il contribue de ce fait à transmettre l'idée que l'architecture peut faire plus que résoudre un ensemble prédéterminé de problèmes comme, par exemple, révéler ce qui nécessite une attention. Et il permet enfin de soulever la question de la dimension sociale et politique de l'architecture, donc de l'engagement et de la responsabilité des architectes. L'approche qu'il est proposé aux étudiants d'expérimenter repose sur un rapport au terrain qui engage les corps : de leur mise à l'épreuve au contact d'un territoire que l'on découvre⁶, à l'expression de rapports d'étonnement (relevés, inventaires, récits, trouvailles et détails troublant), et jusqu'à la création collective d'une nouvelle représentation fictive, conceptuelle et immersive de ce territoire (assemblant et remettant en perspective dans le territoire les projets élaborés sur les différentes situations), sous forme d'une installation que l'on active par sa présence physique. Elle propose aussi une culture du regard visant à traiter avec respect toutes les situations qui composent les réalités territoriales et urbaines contemporaines. Pour soutenir ce travail du regard, de la captation-notation de l'existant à l'expression-énonciation du projet, l'équipe intègre

un photographe et des artistes plasticiens en plus d'un paysagiste et d'architectes urbanistes, et met en avant des outils d'enquête et de description cultivant des formes d'attention spécifiques (relevés, portraits et récits photographiques, inventaires...), dont l'appropriation par les étudiants manifeste des choix de postures et de points de vue qui les mettent en relation avec les composants et agents d'une situation (se mettre à la même hauteur ou prendre de la hauteur, accueillir l'imprévu et l'étonnement). Dans l'enseignement *Borderline - Le projet comme posture critique et recherche en action*⁷, la notion de situation est travaillée un peu différemment. Ce studio propose à des étudiants en master 1 ou en fin d'études d'appréhender les enjeux de rupture et de transition qui animent et modèlent le monde contemporain, par l'élaboration d'une approche critique des conditions et logiques de conception et production des formes architecturales et urbaines, en envisageant le projet comme un processus et une recherche. Il s'agit d'interroger la nature même de ce projet, d'en préciser les attendus et le type de transformation visée, en même temps que les moyens et les outils qui soutiennent et servent son action. Ce sont les étudiants qui forment leur question de projet, en lien avec leur mémoire de master, achevé ou en cours, et avec pour contrainte d'inscrire le travail de projet dans le territoire nantais. Les étudiants expérimentent des formes de collaboration et d'hybridation des savoirs à différents niveaux : d'une part, la composition pluridisciplinaire de l'équipe enseignante et certains dispositifs pédagogiques qui y sont proposés, faisant du studio lui-même un espace de partage, de co-production de savoirs et de propositions et, d'autre part, la construction de situations projectuelles ancrées dans le réel dans le cadre de leurs propres démarches de projet.

Le studio *Borderline* repose sur une équipe résolument pluridisciplinaire qui, en plus d'architectes, intègre des profils et compétences rares dans une école d'architecture : une curatrice et théoricienne de l'art, une artiste chorégraphe, un géographe auteur éditeur. Des moments d'échanges sont en outre organisés en cours de semestre avec les directeurs et directrices de mémoires, représentant la plupart des disciplines existantes à l'école et incarnant des personnalités très diverses. Cette configuration ouvre la notion de projet, partagé mais abordé de manières spécifiques à travers les pratiques de chacun, et permet aussi d'activer

réellement cette « pensée depuis la frontière ». Être « borderline de sa discipline » permet de décentrer le regard et le questionnement, d'envisager la frontière comme un espace où se révèle ce qu'il y a entre les différents champs représentés, et de créer ainsi un lieu de passage et de production de savoirs communs. Il est à noter que, dans le studio, cette expérience et l'apprentissage qui en résulte sont valables pour les étudiants comme pour les enseignants qui s'acculturent au fur et à mesure des semestres.

Chaque projet est développé comme une plongée dans une situation, avec pour principales visées d'amener l'étudiant à expérimenter les interactions entre l'agir et l'éprouvé, et de l'aider à construire professionnellement, donc aussi politiquement et socialement, sa place dans le monde. Pour stimuler le déplacement du regard et le choix d'un positionnement, il est proposé une succession de protocoles d'interrogation et de mise à l'épreuve (La frontière comme méthode / Penser l'impensé / Désobéir à la limite), comme autant de tests ou retours sur les démarches en cours. On peut observer que l'articulation avec une recherche dont le sujet est choisi par chaque étudiant les conduit généralement à s'engager fortement, à faire valoir une expérience personnelle et, à partir de là, à affirmer une position. Les étudiants participent à leur terrain d'observation et de projet selon des modalités diverses d'enquête de métier et d'expérimentation, qui peuvent aller jusqu'à l'action à échelle 1. L'acquisition de « savoirs dans l'agir » à travers des pratiques réflexives, et l'existence de formes d'enquêtes appliquées aux situations réelles dans le déroulement d'un travail de conception architecturale, par définition situé dans un contexte donné, sont des mécanismes établis⁸. De ces « enquêtes-actions » sont tirées de nouvelles connaissances, elles-mêmes réincorporées dans le projet. Ces pratiques dites « abductives », qui combinent expérience et information (« on adopte des hypothèses plausibles susceptibles d'être vérifiées ultérieurement : < Et si... > ») et font appel à des « ressources incertaines, que d'aucuns nomment < intuition > (inspiration issue de l'expérience), < bricolage > (inventivité face à une réalité où la contingence domine), ou encore < sérendipité > (faculté de saisir et d'interpréter ce qui se présente à nous de manière inattendue) », permettent d'appréhender la singularité de situations « marquées à la fois par l'incertitude, l'urgence, la simultanéité et la multidimensionnalité⁹ ». Nous

proposons par ailleurs aux étudiants développant leur projet de fin d'études dans le studio, de prendre la main sur une autre « mise en situation » en leur donnant la possibilité de concevoir le dispositif de présentation finale de leur démarche : définir les modalités de réception et de débat de ce moment clé vise à dépasser les présentations figées de projets pensés comme définitifs et ne donnant plus prise à la discussion.

Le passage à l'acte, la saisie directe d'une situation par son propre corps et la confrontation à l'autre sont favorisés par la valorisation du travail corporel, par l'implication de l'enseignant chorégraphe (commentaires, références, exercices physiques), ainsi que par l'immersion pendant plusieurs jours dans le festival de danse Dañsfabrik à Brest. Cette place donnée au corps et aux subjectivités, est aussi largement redevable des apports de Kantuta Quiros¹⁰, empruntant au champ de l'art et, en particulier, aux avant-gardes artistiques (notamment féministes) pour traiter de la question du point de vue et de l'écriture, en lien avec les savoirs situés.

Pour augmenter la circulation du savoir et la mise en place d'une intelligence collective, plusieurs dispositifs pédagogiques sont mis en œuvre de façon récurrente au fil du semestre (café philo, expertises croisées, médiagraphie partagée, répartition de missions d'intérêt général...), dont les modalités sont élaborées conjointement avec les étudiants. Leurs dispositions spatiales font l'objet d'une attention particulière. Elles doivent offrir les meilleures conditions d'échanges et de co-production. Nous nous attachons aussi à cultiver des dispositifs permettant de faire émerger plusieurs façons de voir et à faire valoir l'existence d'alternatives pour chaque problème posé. La rythmicité hebdomadaire est également saisie comme un avantage pour expérimenter différentes configurations, et profiter par exemple des possibilités saisonnières de travailler en plein air, ce qui modifie les capacités d'écoute et de prise de parole. Ces différents leviers, qui permettent de se saisir de situations ou d'en inventer de nouvelles, au profit d'un apprentissage « en situation » d'une « architecture de situations », font l'objet d'une énonciation et de mises en discussion explicites.

Des situations professionnelles de projet particulières

Comment s'exprime cette notion de « situation » dans mon exercice du métier d'architecte

pratiquée ? Ma propre pratique du projet s'inscrit d'une part dans un exercice professionnel indépendant, mené en mon nom à titre individuel ou en m'associant pour certaines occasions, et d'autre part en tant qu'architecte habitante citoyenne impliquée dans des initiatives associatives ou participatives, relatives à mon territoire de vie (Arcueil dans le Val-de-Marne). Je collabore ainsi épisodiquement à des études et projets urbains répondant à des commandes publiques, mais l'essentiel de ma pratique professionnelle rémunérée s'exerce dans le cadre privé : des projets d'habitations et de lieux d'activités, qui consistent le plus souvent à construire dans le construit, à l'exemple d'extensions de maisons dans l'agglomération parisienne ou de la transformation d'anciens abattoirs en lieu associatif d'économie solidaire dans la Nièvre. Parallèlement, je contribue plus informellement, et sous le régime de la gratuité, à des démarches collectives ou citoyennes menées dans mon territoire de vie, à l'échelle du quartier ou au-delà, avec pour motivation de contribuer à son façonnement et d'expérimenter d'autres relations entre l'architecture et le monde, dans un effort partagé avec des communautés locales.

La majeure partie de mon exercice du projet consiste donc à concevoir des architectures discrètes et marginalisées par le milieu professionnel, comme par l'enseignement de l'architecture en général, qui reconduit sans les réinterroger une grande part des catégories et des codes. C'est mon expérience d'enseignement, décrite partiellement plus haut, et son partage avec mes pairs, et en particulier les tenants d'autres expériences pédagogiques alternatives, mises en œuvre dans plusieurs écoles d'architecture¹¹, qui m'ont conduit à réfléchir sur ce que ma production mineure et hétérodoxe révèle des pratiques en vigueur, et offrir comme indices ou pistes susceptibles de répondre à des enjeux contemporains pour lesquels la « grande architecture » est prise en défaut. J'observe que ma propre pratique s'inscrit dans une production diffuse mais non négligeable du point de vue de l'activité des architectes et de l'économie de la construction, qui s'infiltrer là où elle peut, en particulier là où une architecture plus conventionnelle est moins apte à répondre¹². Je fais l'hypothèse qu'il y a dans cette « architecture invisible », de quoi améliorer aussi bien la réception populaire de l'architecture que sa capacité d'agir. L'un de ses ressorts me paraît être cette approche « par situation » qui, en détournant

ou en suspendant les cadres de commandes courantes, ouvrent le champ des possibles du projet (sa nature, ses contours et les modalités de collaboration et de co-production qui y sont engagées).

La plupart des projets d'habitation que je conçois et mets en œuvre pour des particuliers ne nécessitent pas obligatoirement l'intervention d'un architecte du point de vue légal¹³. C'est souvent leur localisation en milieu urbain contraint (par la densité, l'application de systèmes de régulation augmentés par des mesures de protection par exemple...) et le souhait d'y inscrire sur mesure des lieux correspondant à un mode ou un projet de vie, qui amènent des personnes à faire appel à mes services, en mobilisant généralement leur entourage et le bouche à oreille. La proximité géographique ou amicale/familiale, constitue elle-même une autre raison récurrente, à laquelle je réponds en général positivement, contrairement aux recommandations habituelles. Des souhaits de réalisation partielle en auto-construction ont parfois aussi contribué au choix de faire appel à une architecte réceptive en la matière. Ces conditions de commande dessinent d'emblée des situations projectuelles singulières.

En premier lieu, il s'agit de travailler à partir d'une demande effectuée par les personnes qui seront utilisatrices, et qui sont d'ailleurs souvent déjà en place dans les cas de transformation de constructions existantes. Elles portent donc non seulement des attentes, mais aussi une connaissance intime de leurs pratiques et parfois du site du projet et de son environnement. La reconnaissance du « déjà-là » est un point clé de l'entrée en matière et en discussion : le soin apporté aux relevés et représentations de l'existant, le choix dans la mesure du possible de faire se dérouler les séances de travail et d'échanges dans les lieux mêmes (donc parfois habités) du projet, ont une incidence sur la qualité d'écoute mutuelle et donc sur la possibilité de faire connaissance, dans tous les sens du terme. Le caractère non professionnel et la dimension habitée et parfois intime de ces lieux permettent d'emblée de décentrer la conception architecturale, de mettre au même niveau la parole de chacune des personnes présentes, et de partir de ce qui est là et nous entoure. Cette invitation chez l'autre est l'occasion d'un « déplacement » manifeste de l'architecte.

Ensuite, les attentes de ces commanditaires ne sont généralement pas formulées sous forme d'un programme figé : celui-ci se formule et se reformule au fur et à mesure des échanges, en même temps

que se discutent et évoluent les dispositions spatiales et formelles projetées. Cet entremêlement peut conduire parfois à des situations complexes et conflictuelles de révision ou de revirement : celles-ci n'en sont pas moins révélatrices du caractère itératif d'une démarche de projet architectural, que l'implication personnelle des commanditaires fait jouer ici à plein. L'un des avantages de démarches menées sans le filtre d'intermédiaires est de permettre à tous les protagonistes d'éprouver et d'apprécier la capacité du projet à produire de la connaissance. Les uns y gagnent a priori une architecture ajustée à leurs désirs et leurs moyens, les autres peuvent y trouver la possibilité d'une conception architecturale affranchie de certaines des normes qui minent actuellement la production du logement, avec un intérêt et un plaisir tendant éventuellement à compenser les faibles rémunérations associées à ce type de mission.

Cette élaboration « en marchant », qui fait coopérer différents processus d'imagination, de perception, de mémoire et de raisonnement par approximations successives et ricochets, et empruntant de multiples chemins, remet en question la linéarité de l'enchaînement classique « programme - site - projet ». Elle montre aussi les limites de la démultiplication des « corps intermédiaires », instituée dans nombre d'opérations architecturales et urbaines par le développement de missions spécifiques, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de médiation, conduisant souvent à distancier plutôt qu'à rapprocher et réduisant les occasions d'acculturation. Elle interroge les à priori concernant la capacité des habitants et citoyens à comprendre les enjeux territoriaux liés à leur habitation, au-delà d'une parcelle privative et opérationnelle, et permet de mettre à jour certains des freins qui les empêchent de répondre aux invitations publiques à prendre part à la transformation de leur territoire.

Le *Passage sans gravité* est un projet de transformation d'un espace urbain interstitiel situé à Arcueil, financé dans le cadre du budget participatif 2017 de la ville¹⁴, dont l'initiative revient à un collectif de quartier, que j'ai accompagné dans cette démarche. Résiduel, vétuste, mais très emprunté, ce passage piéton présentait un potentiel intéressant de transformation paysagère et urbaine, au niveau du passage lui-même et de ses abords. Une démarche de co-conception et de co-production a été mise en œuvre, faisant collaborer un collectif de quartier, les services techniques de la ville et

plusieurs concepteurs et artistes, dont l'intervention a été orchestrée par une agence culturelle indépendante¹⁵. Les travaux de végétalisation du passage (intégrant la construction de structures supports de plantes grimpantes et la plantation de comestibles), d'installation d'un banc / support de jeux offrant un lieu de pause, et de peintures murales résultent d'ateliers publiques à différents stades du projet, chantier compris.

Différentes situations d'apprentissage mutuel, conduisant notamment à faire évoluer le projet, ont d'ores et déjà marqué cette démarche. La possibilité de la conduite et de la conception du projet par le collectif, avec des professionnels choisis en-dehors des services municipaux, n'était pas envisagée au départ par la mairie, arguant que le budget participatif était réservé aux dépenses d'investissement. Cette impossibilité a pu être levée assez facilement dès lors que le collectif a montré que, juridiquement, des études ayant pour vocation la réalisation d'une dépense d'investissement sont elles-mêmes considérées comme des dépenses d'investissement. Cet acquis a ensuite été transmis aux autres acteurs et actrices des projets sélectionnés dans l'appel à idées, à l'occasion d'une réunion de l'inter-collectif de quartiers (regroupant les différents collectifs), dont l'expertise est intégrée au dispositif de budget participatif. Si l'on peut regretter que la transmission de cette information n'ait pas été effectuée par la collectivité publique elle-même, on peut aussi remarquer que cette double initiative témoigne d'un engagement des citoyens, membres du collectif de quartier, qui ont saisi ici une occasion de prendre place dans les processus de transformation de la ville en faisant valoir leur compétence (auprès des services de la ville) et leur point de vue (publiquement, au moment de la réunion inter-collectifs organisée à la mairie).

Une autre situation d'apprentissage-évolution-appropriation du projet a été expérimentée pendant le chantier, dans le cadre d'ateliers peinture (du mur, avec les artistes, certains ouverts à toutes et tous, d'autres intégrés à un atelier de graff pour jeunes) et plantations (au début du printemps pour les grimpantes, vivaces et graminées, et à l'automne pour les fruitiers). Ces temps forts ont permis aux concepteurs, paysagistes, constructeurs, artistes... et aux habitants et passants, d'échanger leurs connaissances du lieu et du projet, à travers le partage de son vécu (anecdotes, historique, ensoleillement...) comme de certaines « ficelles du

métier » (saisonnalité des plantations, techniques de construction et d'assemblage...). « Faire » et « éprouver », considérés ensemble ou à travers leurs interactions, sont les ingrédients clés d'une « situation » telle que l'a définie John Dewey (psychologue et philosophe américain qui a, notamment, écrit dans le domaine de la pédagogie)¹⁶. Joëlle Zask, également philosophe, en a précisé la définition : « Appelons «situation» tous les moments au cours desquels l'interaction entre un vivant et un milieu s'effectue sous la forme d'une action réciproque. En revanche, réservons le mot «contexte» aux moments menant à la conformation passive du premier aux conditions du second¹⁷ ».

D'autres situations de « *learning from* » peuvent être observées concernant le *Passage sans gravité*, à l'exemple de la sous-estimation manifeste de la vivacité et du poids de certaines plantes grimpantes, qui amène aujourd'hui à réfléchir aux moyens de renforcer certaines structures métalliques les supportant. Toutes ne peuvent pas être décrites ici, et la plupart d'entre elles sont à venir. La capacité du projet à accueillir ce qui n'est pas attendu est facilitée par la proximité et les pratiques in situ des acteurs et actrices du projet, mais aussi par le fait que ce dernier a été imaginé dès le départ comme un processus devant opérer au long cours selon des temporalités et modalités diverses : en énonçant une stratégie et des objectifs, mais en laissant ouverts le programme et les horizons d'attente.

L'un des objectifs du projet est d'inciter à une diversification de l'utilisation du lieu, au-delà de la fonction circulaire : en plus d'avoir gagné un nom, le *Passage sans gravité* est aujourd'hui, clairement, aussi un espace de pause et de rencontres, et des pratiques de jardinage s'y sont fait jour. Des actions plus collectives sont en projet, comme l'installation d'un composteur de quartier et la mise en place d'un dispositif permettant l'utilisation de l'espace comme une galerie d'expression à ciel ouvert. À moyen terme, il est envisagé de prendre appui sur cette expérience portant à ce jour exclusivement sur l'espace public, pour proposer aux riverains d'en poursuivre certaines dispositions sur leurs parcelles respectives : d'une part, autoriser et encourager les habitants d'un immeuble de logement (locatif social) à investir et jardiner l'espace vert aménagé très sommairement entre le pied de cet immeuble et le passage, mais inaccessible depuis les logements situés au rez-de-chaussée; d'autre part, inciter ENE-DIS, propriétaire d'une grande parcelle bordant le

passage sur plus de la moitié de sa longueur, à supprimer le bitume et végétaliser une partie de son sol, dans une perspective multiple d'amélioration du cadre de vie des personnes travaillant sur ce site, de réduction des îlots de chaleur de la ville, et d'augmentation de la qualité paysagère du *Passage sans gravité*.

Sans préjuger des suites effectives de cette stratégie, plusieurs constats peuvent d'ores et déjà être faits, révélant des freins et des rouages. Malgré la répartition de l'entretien des plantations qui a été mise au point initialement entre le service des espaces verts de la ville et le collectif de quartier, deux cultures de jardinage se confrontent sur le site. Les agents municipaux ont détruit à plusieurs reprises des plantes grimpantes qui avaient pris leur essor, en coupant malencontreusement leur base. Et, alors que le projet visait une végétalisation de type foisonnante et laissant place à une certaine spontanéité, les passages successifs des services de la ville tendent à faire progressivement réapparaître le paysage initial d'un espace vert à la française, avec des massifs taillés en boules, des délimitations nettes entre les différentes espèces de plantes, etc. Ce malentendu persistant malgré plusieurs signalements et échanges, il en résulte une démobilisation du côté des habitants souhaitant jardiner en amateur sur le site.

Ce hiatus qui s'exprime au niveau de la question de l'entretien est également perceptible sur un autre sujet, quoique connexe au précédent : la propreté. La présence épisodique de quelques déchets (cigarettes, emballages d'aliments, paquets de cigarettes...) dans la partie du passage dans laquelle a été installé un banc - support de jeux -, a amené les services de la ville à envisager le démontage de cette structure en bois. Une solution d'affichage préventif humoristique a pour le moment été proposée par le collectif de quartier, mais l'hypothèse de la suppression de cet équipement est révélatrice d'une culture sécuritaire de la ville, prompt à limiter l'utilisation de l'espace public pour des raisons autres que celle du déplacement. Peu sensibilisée aux vertus éducatives et citoyennes de la ville, cette culture génère des espaces urbains inhospitaliers, empêchant tout attachement envers eux, ce qui conduit en un cercle vicieux à une perte de civilité et de citoyenneté de la plupart des habitants, rendus peu attentifs à l'espace et à leur environnement¹⁸.

Les constats éclairants de la place qu'occupe insidieusement le sujet de l'entretien dans l'architecture et dans l'aménagement de la ville interrogent ici aussi bien la question du temps du projet que celle de l'espace du projet. Comme le reflète bien la structuration courante des services et des marchés publics, dans les pratiques comme dans les pensées, les problèmes de l'architecture (au sens large, incluant l'urbanisme) et de son entretien sont abordés séparément. La vision technique du projet envisage l'architecture comme un objet fini, ce qui ne correspond généralement pas à la réalité des faits et de leur vécu, comme l'ont bien décrit le sociologue Bruno Latour et l'architecte Albena Yaneva¹⁹. Ces catégorisations sont mises à l'épreuve par des démarches dans lesquelles s'investissent les particuliers, habitants, citoyens..., que ce soit à titre personnel ou dans des cadres citoyens et collectifs, qui relèvent d'une vision pragmatique de la conception²⁰, travaillant le projet comme un processus continu plutôt que comme un produit fini. Ces « architectures de situation », dans lesquelles la production d'un objet physique donné ne constitue qu'une étape d'un développement continu et plus ample, accordé aux cycles de vie, remettent ainsi en question les logiques de séparation héritées de la pensée moderniste. Elles interrogent aussi les découpages temporels qui normalisent le déroulement des projets au lieu d'accorder le temps aux projets (en donnant le temps nécessaire à un projet, et en travaillant avec les ressorts de l'incertitude, du détour²¹ et du vacillement).

Ces « architectures de situation » questionnent aussi la tendance sociétale à valoriser des postures professionnelles distanciées, au titre d'une prise de hauteur ou de possibles conflits d'intérêts, et corollairement à se méfier vis-à-vis de tout engagement de proximité. Prendre soin d'une architecture, d'un territoire, passe aussi par des affects. Pour un ou une architecte, l'attachement à un lieu et ses habitants peut être un gage de motivation et constituer l'assurance d'une implication soucieuse de travailler en bonnes relations et dans le temps long. Faire valoir ce continuum de la vie dans une activité de conception spatiale, induisant notamment un floutage des frontières entre les dimensions professionnelles, habitantes, citoyennes, engagerait d'autres modalités de responsabilisation et d'intelligence collective avec un milieu, valorisant les

rapports de confiance (une forme de relation basée sur le respect et la considération).

Ces approches « par situation de projet », qui coïncident avec des modes d'exercice de la discipline a priori moins légitimes, interrogent ainsi nos manières de concevoir l'architecture. Elles reposent sur un rapport élargi au terrain, qui considère les acteurs, humains et non humains, et les faits sociaux, écologiques, politiques, économiques, dans leurs interdépendances, faisant du territoire un sujet plutôt qu'un décor. Abordant les architectures et les territoires, même les plus ordinaires, comme des espaces de vie et des biens communs, elles mobilisent et font circuler des regards et des connaissances qui permettent de transcender les approches « officielles » qui limitent habituellement notre perception et notre compréhension des lieux. Cela permet de saisir la capacité qu'ont certaines configurations spatiales à profiter des conditions de leur situation et, à partir de là, de produire des architectures permettant d'en augmenter le potentiel. Face à la commande qui assigne et assèche, elles explorent les potentialités du latent, les ressorts de la contrainte, les formes du peu et de la décroissance... Elles ne se concrétisent pas nécessairement dans un acte de construire, mais elles produisent néanmoins des effets de sens, provoquent parfois un agir politique ou, simplement, posent un acte de connaissance, élaborent des formes d'intelligibilité à partir d'une configuration, d'une conjecture, qui ressortent proprement de la discipline architecturale et des compétences des architectes (de fait, une situation de projet est reconnue, construite intellectuellement, et élaborée sur un fonds d'expériences et de savoirs relevant de l'architecture).

En suspendant les cadres conventionnels d'exercice du métier, ces approches renouvellent et ouvrent plus largement les jeux de collaboration de la pratique de l'architecture, renouant d'une certaine manière avec l'idée d'une architecture comme expression, culture, moyen, au service de la vie et d'intérêt public²². Qu'est-ce qui collabore ? Par quels dispositifs ? Échapper à l'ordre de la commande permet de mettre en œuvre des formes de coopération diversifiées : « hors table », mettant en synergie individus, objets, temporalités, valorisant l'affordance, les capacités de saisir et d'agir, l'incrémentation... Ces dispositifs permettent des rôles diffus et partagés, des montées en compétences flottantes et distribuées. Des forces à légitimité restreinte peuvent aussi collaborer souterrainement

pour soutenir une situation de projet, que le savoir de l'architecte peut révéler et rendre actives. Il s'agit de prendre connaissance et de faire connaissance. Ces formes d'intelligibilité, ces savoirs de l'architecture mis en commun et incorporés, ces modes d'exercice méritent d'être mieux reconnus. Élargir l'exercice du projet architectural en une discipline qui ne se résumerait pas à sa dimension spectaculaire, qui affirmerait sa capacité à dépasser l'acte de construire, et qui s'adresserait à tout un chacun, en tout lieu et toute situation, est un enjeu majeur pour l'architecture, au niveau de sa légitimité comme de sa capacité d'agir et de transformation du monde. Les modes d'exercice hétérodoxes peinent à trouver leur modèle économique, mais plusieurs évolutions actuelles (généralisation des crises, y compris de l'architecture dans son exercice canonique, conscience environnementale, place des femmes, quête de sens, évolutions des formations et de la recherche...) pourraient faire évoluer les pratiques et légitimer de nouvelles formes d'exercice faisant mieux apparaître le champ de l'architecture comme une construction collective.

Notes

1. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/situation/72975>.
2. Exercice indépendant depuis 2001, en solo et associations ponctuelles.
3. À l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes depuis 2014, en tant que maîtresse de conférences dans le champ Ville et Territoires, et auparavant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.
4. GUTH, Sabine. *Entre modèles et situations, l'espace du projet urbano-architectural dans la fabrique de la ville* : thèse de doctorat en architecture (dir. Cristiana Mazzoni et Estelle Thibault), école doctorale VTT, université Paris-Est Sup (soutenance prévue en 2024).
5. Cette option de projet proposée en semestre 5, regroupe entre 45 et 60 étudiant.es, et est encadrée par Sabine Guth (coordinatrice), Anne Bossé, Michel Bazantay, Saweta Clouet, architectes et Vincent Benard, paysagiste.
6. À l'exception de la dernière session 2020-21 où l'épidémie COVID nous a amené à travailler en proximité, à Paimboeuf, nous mettons à profit le voyage de Licence 3 dans une ville européenne hors de France pour en faire notre territoire de projet : Rotterdam, Bruxelles, Anvers, Hambourg.
7. De 2015 à 2020, cette option de projet a accueilli chaque année entre 20 et 30 étudiants en master 1 et master 2, dont un tiers environ de diplômants. Équipe pédagogique sous la co-coordination de Sabine Guth avec Romain Rousseau jusqu'en 2017, puis avec Petra Margûc : Kantuta Quiros, curatrice et théoricienne de l'art, Emmanuelle Huynh puis Loïc Touzé et Jocelyn Cottencin, artistes chorégraphes, Frédéric Barbe, géographe auteur éditeur ; avec Nathalie Duez, architecte, et Maëldan Le Bris Durest, ingénieur-architecte. Voir GUTH, Sabine et ROUSSEAU, Romain, 17 et 18 novembre 2016. *Borderline. Le projet comme posture critique et recherche en action*, in GROSJEAN Bénédicte (dir.) février 2018. Actes du 2^e séminaire inter-écoles «Ville, Territoire, Paysage» (VTP). Éditions de l'Ensapl, 152 p.
8. Voir en particulier les travaux de Daniel ESTEVEZ (architecte, professeur à l'ENSA Toulouse), notamment dans *Conception non formelle en architecture: expériences d'apprentissage et pratiques de conception*, L'Harmattan, 2015, 215p. Disponible sur : https://issuu.com/daniel-estevéz/docs/cnf_estevéz.
9. CATELLIN, Sylvie, 2004. *L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire*, Hermès, La Revue, (n°39), p. 175-185.
10. Curatrice et théoricienne de l'art, Kantuta QUIROS est aussi co-fondatrice avec Aliocha IMHOFF de la plateforme curatoriale *Le peuple qui manque*, un support de recherches appelant à une nouvelle écologie des savoirs. Disponible sur : <https://www.lepeuplequimanque.org/>
11. En 2016, le studio de projet *Borderline* a été sélectionné pour participer à la Biennale internationale d'architecture de Venise, dans le cadre de l'exposition *Nouvelles Richesses* proposée par le Pavillon Français, sous le commissariat de OBRAS / collectif AJAP
12. Bien que je ne les aborde pas ici, les effets du genre dans mon positionnement professionnel, donc mes pratiques et ma production en tant qu'architecte praticienne, mais aussi mon enseignement, sont incontestables.
13. Loi n° 77-2 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture, Journal officiel du 4 janvier 1977, consolidée au 11 juillet 2016.
14. Un dispositif initié en 2017, avec pour objectifs de « Développer le pouvoir d'agir des citoyens et leur participation à la co-construction de la ville au plus près de leurs besoins. Construire des projets transversaux qui aident à améliorer le cadre de vie et à renforcer le lien social à l'échelle des quartiers et de l'ensemble de la ville ». Disponible sur : <https://www.arcueil.fr/le-labo-didees/>.
15. *Des Ricochets sur les Pavés*, avec Quentin CHAUDAT et Alice MILLIEN, artistes, Frédérique MICHEL, paysagiste, et Guillaume QUIMPER, constructeur. Disponible sur : <http://des-ricochets-sur-les-paves.fr/le-passage-sans-gravite/>.
16. DEWEY, John, 1993 - 2006. *Logique: la théorie de l'enquête*, Presses Universitaires de France, 693p. (édition originale : *Logic : the theory of enquiry*, 1938); *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010, 336p. (édition originale : *The Public and its Problems*, 1927).
17. ZASK, Joëlle, 2003. *Situation ou contexte ? Une lecture de Dewey*, Revue internationale de philosophie, (vol n° 245), p. 313-328.
18. DECKMYN, Chantal, 2020. *Lire la ville: manuel pour une hospitalité de l'espace public*, Paris, la Découverte, 255p.
19. LATOUR, Bruno et YANEVA, Albena, 2008. «Donnez-moi un fusil et je ferai bouger tous les bâtiments» : *le point de vue d'une fourmi sur l'architecture*, in Reto Geiser (ed.), *Explorations in Architecture: Teaching, Design, Research*, Basel: Birkhäuser, pp. 80-89. Disponible sur : http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/downloads/P-138-BUILDING-FR_0.pdf
20. Je me permets de reprendre ici la distinction et les termes utilisés par Daniel ESTEVEZ dans *Le concepteur émancipé. Dissensus et conception en architecture*, Laboratoire LRA-Li2A, 01design 8, 2012. Disponible sur : https://issuu.com/daniel-estevéz/docs/le_concepteur_emancipe.
21. CORBOZ, André et TIRONI, Giordano, 2009. *L'espace et le détour : entretiens et essais sur le territoire, la ville, la complexité et les doutes*, Lausanne, L'Âge d'homme, 293p.
22. Selon l'Article 1 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture : « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. »